

Prolongation

Ntoum : un nouveau quinquennat pour répondre aux attentes des habitants



Le bureau du Conseil municipal est attendu sur le terrain des actes palpables.



Faute d'espace approprié, plusieurs commerçants vendent sur les trottoirs, comme ici à Melen.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Une chose est de faire des promesses, une autre est de les matérialiser. C'est sur ce dernier chantier qu'est attendu, par des habitants en quête de renouveau, le bureau du Conseil municipal d'une cité géographiquement stratégique, car représentant la porte d'entrée et de sortie entre la capitale gabonaise et l'intérieur du pays.

COMMENT améliorer les conditions d'existence des habitants de la commune de Ntoum ? A quoi faut-il s'attaquer en priorité ? Comment faudra-t-il s'y prendre ? Que faut-il faire pour améliorer l'image de cette circonscription ? Telles sont les quelques préoccupations auxquelles le bureau du Conseil municipal du chef-lieu du département du Komo-Mondah, installé le 15 mars 2019, devrait s'atteler à répondre durant les cinq prochaines années.

Si des choses y ont été

faites, un tour dans la localité permet, toutefois, de se rendre compte que « beaucoup restent à (entreprendre) pour cette cité géographiquement stratégique, car constituant la porte d'entrée et de sortie entre Libreville et l'arrière-pays. »

Cette observation est, du reste, du ministre d'Etat chargé des Collectivités locales et de la Décentralisation, Lambert Noël Matha, le jour de l'installation du maire Juste Parfait Biyogho b'Otogo et ses adjoints.

Le discours prononcé par Matha en présence du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, sonnait comme une interpellation des promus sur les défis et les enjeux de ce nouveau quinquennat. La prise officielle de fonctions du bureau du Conseil municipal de Ntoum aurait pu apparaître comme une simple formalité, parce que l'édile de Ntoum, notamment, est en poste depuis 2014. Mais tel n'a pas été le cas.

TROP D'ORDURES. Et le

ministre d'Etat Matha a vite fait de rappeler que « le contexte et les enjeux qui ont présidé à son élection, il y a cinq ans, ne sont plus totalement les mêmes aujourd'hui. » Bien au contraire, a-t-il poursuivi, « cette cérémonie de prise de fonctions officielle doit marquer une sorte de rupture entre deux gestions, qui ne sont pas toujours guidées par une même dynamique. » Que faut-il y comprendre ?

Tout bien considéré, le membre du gouvernement s'est mis dans la peau de l'habitant de cette contrée. Lequel entend rappeler aux personnes en charge de l'administration de la cité, l'étendue de leurs responsabilités. A savoir qu'il est temps qu'elles s'attaquent enfin aux vrais maux qui minent la commune de Ntoum. Dans ce registre, il y a la question de la salubrité qui doit être au cœur des préoccupations quotidiennes des autorités municipales. Entendu qu'il est impossible

d'imaginer le bonheur des habitants dans une ville qui ne leur offre pas un environnement agréable et sain.

Malheureusement, en faisant le tour des trois arrondissements que compte cette commune, en plus de la végétation sauvage, de petites décharges se sont formées, dans l'indifférence totale de ces autorités. Un phénomène qui s'est progressivement installé tout au long des cinq dernières années.

Il y a aussi le problème des voies de communication. Dans cette cité, toutes les routes en terre à la charge de la collectivité locale sont fortement dégradées. Il ne suffit donc plus de reconnaître ce que l'on a à faire, ou de placer ce nouveau mandat "sous le sceau des réalisations palpables". Les habitants attendent désormais des actions concrètes et non des promesses, car ce n'est pas ce qui a manqué dans le passé.

PLUS D'APPRENTISSAGE. Il y a Parmi les at-

tentes également, la question de l'occupation de l'espace communal par les opérateurs économiques. Les petits commerçants espèrent, enfin, être considérés. Autrement dit, ils souhaitent que la mairie construise un marché digne de ce nom, ce qui leur éviterait de continuer à vendre sur les trottoirs, où ils sont souvent déguerpis par les forces de l'ordre. Dans le même esprit, les transporteurs attendent que les autorités municipales aménagent un espace qui servira dorénavant de gare routière.

Enfin, il y a la question de la citoyenneté qui, comme l'a rappelé le ministre d'Etat Matha, apparaît comme un enjeu important auquel les élus de Ntoum devraient accorder un intérêt particulier. En effet, le développement de la ville et son expansion continue vers Libreville sont un facteur de brassage des populations, entre celles qui y sont établies depuis des générations,

et celles nouvellement arrivées ou à venir.

Face à ce phénomène, malheureusement, la braderie des terrains est devenue le sport favori de certaines personnes dans la commune de Ntoum, y compris parmi les élus locaux et les auxiliaires de commandement. Il suffit de se rendre au quartier Essassa pour s'en rendre compte. Certains se permettent même de céder des parcelles qui ne leur appartiennent pas.

Au demeurant, les attentes des habitants sont nombreuses et légitimes. Au Conseil municipal d'explorer toutes les voies devant l'aider à y apporter des réponses concrètes. La Zone économique à régime privilégié de Nkok est l'une d'elles. « Il faudra faire preuve d'initiatives et d'inventivité pour que, d'une certaine manière, l'implantation de cette zone dans la localité permette d'améliorer les conditions de vie des habitants », a conseillé Lambert Noël Matha.



L'implantation anarchique des opérateurs économiques et des poubelles ternit l'image de la commune de Ntoum.



Les routes en terre continuent de se dégrader dans cette circonscription.